



Positivez !

Adoptons la « positive attitude » en venant chanter nos problèmes quotidiens à l'ensemble des décideurs de l'hôpital de Roubaix.

Allô, allô Guillaume!
Quelles nouvelles ?
Absente depuis quinze jours,
Au bout du fil
Je vous appelle
Que trouverai-je à mon retour ?
Tout va très bien, Madame la Directrice
Tout va très bien, tout va très bien.
Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise,
On déplore un tout petit rien :
Un incident, une bêtise,
Un chirurgien en pleine crise
Mais, à part ça, Madame la Directrice
Tout va très bien, tout va très bien.

Allô, allô Catherine !
Quelles nouvelles ?
Un chirurgien en crise chez moi
Expliquez-moi
Amie fidèle,
Comment laisser faire cela

Cela n'est rien, Madame la Directrice,
Cela n'est rien, tout va très bien.
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise,
On déplore un tout petit rien :
Un médecin
Va nous quitter
Il ne peut plus vous supporter
Mais, à part ça, Madame la Directrice
Tout va très bien, tout va très bien.

Allô, allô Hélène !
Quelles nouvelles ?
Un médecin Va nous quitter
Expliquez-moi
Cadre modèle,
Comment cela s'est-il passé ?

Cela n'est rien, Madame la Directrice,
Cela n'est rien, tout va très bien.
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise,
On déplore un tout petit rien :
Une longue grève
En gériatrie
On sait pas quand elle s'ra finie
Mais, à part ça, Madame la Directrice
Tout va très bien, tout va très bien.

Allô, allô Mustapha !
Quelles nouvelles ?
Une longue grève en gériatrie !
Expliquez-moi
Car je chancelle
Comment cela s'est-il produit ?

Eh bien ! Voila, Madame la Directrice,
L'personnel ne veut plus trimer
Les chocolats n'ont pas sauvé la mise
L'personnel veut être respecté

Et il vous attend de pied ferme
À l'entrée du prochain conseil
Car il y a l'feu à l'hôpital
Le ras-le-bol est général
Ça craque dans tous les services
Il y a pas que les bénéfiques
Alors écoutez les agents
Entendez le mécontentement

Mais, à part ça, Madame la Directrice
Tout va très bien, tout va très bien.

Sur l'air de « tout va très bien »

<https://www.youtube.com/watch?v=T5WdpSPeQUE>



web

Le 23 mars 2017 à 8h30, tous dans la cour de Barbieux.

Un préavis de grève est déposé (voir verso)
vous pouvez faire de 1h00 à 1 journée de grève

Tous nos derniers tracts, lettre ouvertes, article de presse sur
<http://cgt.medecinelibre.org>
la cgt des hospitaliers de Roubaix, poste 2913, mars 2017



Préavis de grève du 23 mars 2017

Nous demandons avec les personnels, l'ouverture de véritables négociations en vue du règlement des revendications du personnel, à savoir :

- Un Plan de mise sous statut de l'ensemble des agents contractuel(e)s et précaires justifiant de 4 mois d'ancienneté au Centre Hospitaliers de Roubaix et dans la FPH.
- La stagiairisation des agents en CDD sur postes vacants
- Le retour aux effectifs de 2009 dans les résidences de gériatrie.
- Une véritable politique de formation qualifiante pour le personnel de catégorie C
- L'arrêt des dépassements de tâches, et le recrutement d'agents qualifiés.
- Le respect des maquettes dans les services de soins et le respect du service minimum de sécurité y compris hors mouvement de grève.
- La mise en conformité immédiate des plannings de travail avec la réglementation.
- L'arrêt des rappels à domicile et la destruction de l'ensemble des informations personnelles détenues par l'encadrement dans les services et dans l'application E-planning.
- L'affectation poste par poste des agents administratifs, soignants, sécurité et techniques à l'ouverture de la maternité Beaumont.
- La protection des agents des blocs opératoires et l'arrêt des pressions sur le personnel.
- L'arrêt des discriminations selon la catégorie de l'agent. ASH, ouvrier, AS, agent administratif, infirmière. Nous avons les mêmes droits qu'un médecin ou un directeur.
- L'arrêt des expérimentations d'organisations et réorganisations qui n'ont pas été présentées et débattues par les instances représentatives du personnel.
- L'arrêt des dépassements de fonction.
- Le maintien du self personnel à la Fraternité et le renforcement des effectifs de cuisines.
- L'application du PPCR et l'ouverture de négociations sur le déroulement de carrière des catégories C soignant, technique et administratif.
- Le remplacement poste pour poste des absences pour maladie, AT, maternité, congés exceptionnels, formation, temps syndicaux...
- La gestion directe par la DRH des agents en situation de handicap, en restriction médicale et à temps partiel thérapeutique (mutualisation sur l'ensemble des pôles et des services de l'Hôpital).
- Le respect des agents et des collectifs de travail.
- Le respect des 3 semaines de congés pendant la période de congés estivale.
- La prise en compte du travail réel et pas seulement du travail prescrit dans les fiches de postes.
- L'application du protocole RTT local à l'ensemble du personnel et l'arrêt de la suppression d'1/2 heure de RTT par jour d'arrêt. C'est illégal, pour 7H30 jour et 15 RTT, la réglementation prévoit la suppression d'1 RTT pour 15 jours ouvrés d'arrêt. Le calcul est fait en fin d'année.
- La prise en compte de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble des structures de l'Hôpital en dehors des obligations légales de la sécurité incendie.

Nous exigeons :

- La création d'un pool de remplacement global géré par la DRH pour les arrêts longs.
- Le doublement immédiat du pool de remplacement des résidences de gériatrie en attendant la création du pool global.
- Le respect du droit de grève et la remise des tableaux d'assignations des personnels.
- L'arrêt immédiat de la politique des contrats d'1 mois renouvelables (ex : 9 contrats d'1 mois consécutifs)



web

Le 23 mars 2017 à 8h30,
tous dans la cour de Barbieux.